

Migros rappelle les batteries du modèle de vélo électrique Crosswave Ezy- E ED 1.2.

Les vélos électriques équipés des batteries concernées figuraient dans l'assortiment SportXX entre mars 2013 et mars 2014. Le fournisseur, Baltik Vairas, a lancé un avertissement relatif à ces batteries. Ces dernières présentent en effet un défaut d'étanchéité. En cas d'humidité accumulée dans les batteries, on ne peut exclure un risque d'inflammation.

Migros rappelle les batteries du modèle de vélo électrique suivant:

Crosswave Ezy-E ED 1.2, numéro d'article 4901.595, prix de vente 1499 CHF/ prix d'action 749 CHF, en vente chez SportXX entre mars 2013 et mars 2014.

Tous les client(e)s en possession d'un exemplaire de ce vélo électrique sont priés de ne plus l'utiliser et de stocker sa batterie, si possible, à l'extérieur, hors du domicile ou du garage. Ils peuvent, à tout moment, rapporter la batterie défectueuse à un magasin SportXX contre remplacement par un nouveau modèle. Il est possible d'en informer préalablement le personnel par téléphone. Les clients peuvent ainsi vérifier, au préalable, la disponibilité d'une nouvelle batterie au moment souhaité. Les numéros de téléphone respectifs des magasins SportXX figurent sous le lien suivant: <http://www.sportxx.ch/fr/stores/storefinder>.

Les client(e)s ne souhaitant plus faire usage de leur vélo électrique concerné par ce rappel peuvent rapporter l'ancien modèle et obtiendront une réduction de 500 francs à l'achat d'un nouveau vélo électrique de leur choix.

Une photo en qualité d'impression peut être téléchargée ci-dessous:
<http://media.migros.ch/images/2015/ebike.jpg>.

Zurich, le 19 juin 2015

Informations supplémentaires (médias):

Tristan Cerf, porte-parole de la FCM, tél : 044 277 24 98, tristan.cerf@mgb.ch, www.migros.ch

Informations supplémentaires (clients):

M-Infoline: Tél. 0848 84 08 48